VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker,

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Propriété de Choix du Premier District.

No 808 RUE ST-JOSEPH,

Entre les Rues Carondelet et Baronne.

717 RUE LIBERTÉ, à l'Encoignure de la Rue Perrilliat.

1223, 1225 et 1227 RUE SUD ROBERTSON,

Dans l'Affaire de Mme Agnes M. Kilpatrick, femme de Charles C. Cotting, vs D. M. Kilpatrick et als.

No 80,328—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division D.

A L'ENCHERE PUBLIQUE, LE 4 AVRIL 1907, A MIDI,

A la Bourse d'Encan Ltd de la Nouvelle-Orléans, No 311 Rue Baronne.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau, 840 rue Union — En vertu d'un Jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, ledit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 14me jour de février 1907 et signé le 21 février 1907, dans l'affaire ci-dessous intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

No 1. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Paul (maintenant Liberté), Giron (maintenant Lafayette), Hevia (maintenant Howard) et Perilliat, dé-igné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 5 mars 1840, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire, comme plan No 102; ledit lot formant l'encoignure des rues St Paul (maintenant Liberté) et Perilliat, et mesurant, en mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue St Paul (maintenant Liberté) par une profondeur de cent huit pieds quatre pouces et deux lignes, et façade à la rue Perilliat, étant la même propriété lequelle fut acquise par le défunt William West Kilpatrick par achat de Harris Eugène, par acte passé pardevant Théodore D. Stark, ancien notaire daté le 17 février 1852 et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville en le livre —— folio ——. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant six chambres, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., portant le No municipal 717 rue Liberté.

No 2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, Delord, Carondelet et Baronne, désigné par le No 34, sur un plan dressé par Richard Delafield, ingénieur, en 1832, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire; ledit lot mesurant en mesure anglaise, plus ou moins, vingt cinq pieds de face à la rue St Joseph sur une profondeur de cinquante quatre pieds, neuf pouces sur la ligne le divisant du lot No 33, et quarante quatre pieds, dix pouces sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 35 étant la même propriété, laquelle fut acquise par le défunt William West Kilpatrick à une vente publique fait par le shérif de l'ancienne Cour Commercial, le 14 juillet 1841, en vertu d'un writ de fieri facias à lui adressé par ladite Cour dans l'affaire intitulée John Green vs Richard Terrell, enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 29, folio 449 et dans le bureau du greffier dans le livre A, pages 195, 96 et 97. Les améliorations comprennent une résidence simple en bois à deux étages, contenant environ 8 chambres, etc; portant le numéro municipal 808 rue St Joseph.

No 3. Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Sud Robertson, (autrefois Solis), Erato et Magnolia, (autrefois Maunsell), désignés par les Nos 25 et 26 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, le 5 mars 1855, déposé en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire, comme plan No 28, et lesquels mesurant chacun en mesure américaine vingt huit pieds de face à la rue Sud Robertson, autrefois Solis, par cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le défunt William West Kilpatrick acquit de Patrick Irwin, par acte pardevant William Shannon, ancien notaire, le 11 juin 1858, C. O., B. ——, folio ——. Les améliorations consistant en un cottage double en bois, contenant de chaque côté galerie sur la façade et six chambres, etc., aussi un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur la façade et six chambres, portant les Nos municipaux 1223, 1225 et 1227 rue Sud Robertson.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, les paiements différés, s'il y en a, devant être représentés par un billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, le jadate de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété foncière, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, garantissant le paiement dudit billet ou billets, lot l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de son ou de leurs enchères les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles dans l'année 1907, et de payer les frais de tous les certificats, aussi bien que pour l'acte ou les actes de vente, et déposer 10 pour cent de l'enchère de lui ou d'elle au moment de l'adjudication pour lier la vente, les loyers des dites propriétés devant appartenir aux vendeurs jusqu'à la date de la signature de l'acte ou des actes de vente, lesquels dits acte ou actes de vente devant être passés pardevant Arthur F. Peters, notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

A. J. Peters, avocat.
W. C. McLeod, avocat.
J. PAUL HECKER, Encanteur.
840 rue Union

26 fév—26—mars 3 10 17 24 31—avril 4

VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Un Îlet et dix-huit lots dans le Troisième District.

Quaker Realty Co., Limited, vs. Elodie Barthe et als.

No 80,560—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER.—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 février 1907, et signé le 28 février 1907 par l'Hon. John St.-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'îlet 1165 (ancien No 197) situé dans le Troisième District de la ville, borné par l'avenue Franklin, les rues Painters Libérale (maintenant Miro) et Forse (maintenant Tonti), et mesurant plus ou moins, 372 pieds sur chacune des rues Miro et Tonti, par 310 pieds 9 pouces sur chacune des rues Painters et l'avenue Franklin.

2° Les lots 1 6 à 17, tous inclusivement, et 20 à 24, tous inclusivement, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 1168 (ancien No 16), borné par la rue Washington (maintenant avenue St Roch), les rues Musique, Libérale (maintenant Miro) et Forse (maintenant Tonti). Le lot 1 mesurant 52 pieds de face à l'avenue St Roch par 104 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur et façade à la rue Miro; les lots 16 à 24, inclusivement, mesurant chacun 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à l'avenue St Roch par 104 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur, et le lot 16 formant l'encoignure des rues St Roch et Tonti; les lots 14 et 15 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tonti par 150 pieds, 10 pouces, 3 lignes de profondeur; les lots 6 à 13 mesurant chacun, inclusivement, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la rue Musique par 104 pieds, 10 pouces, 2 lignes de profondeur, et les lots 12 formant l'encoignure des rues Musique et Tonti.

Les mesures ci-dessus de l'îlet 1165 étant complètement données sur un plan daté le 19 avril 1836, déposé dans les archives de Jos. Ouvilier, notaire, comme plan No 34 du livre de plans No 2.

Conditions—Comptant et les acquéreurs payant les taxes de 1907; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Emmanuel L. Weil, notaire, aux frais des acquéreurs.

9 mars—9 10 17 24 31—avril 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Victoria A. Fischer.

No 81,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 9 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre date le 7 mars 1907, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Six et demi lots de terre dans le Sixième district, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés comme lots Nos 14 à 19, inclusivement et a moitié du lot 13, tous de l'îlet 65, borné par l'avenue St Charles, les rues Lowerline, Plane et Carrollton, et mesurant comme suit: le lot 13 mesurant 15 pieds de face la rue Lowerline par 120 pieds de profondeur; les lots 14 et 15 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Lowerline par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots 16 à 19 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 2 et 1/2 pouces de face à l'avenue St Charles, 30 pieds de largeur dans le fond, par les profondeurs suivantes: 158 pieds à la rue Lowerline, 155 pieds sur la ligne divisant les lots 16 et 17, 151 pieds, 10 pouces sur la ligne divisant les lots 17 et 18, 148 pieds, 4 pouces sur la ligne divisant les lots 18 et 19 et 145 pieds, 8 pouces sur l'autre ligne de côté, le lot 16 formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Lowerline, toutes mesures, plus ou moins; les améliorations comprenant un cottage en bois à un étage, bien bâti, et mansarde, retiré de la banquette, barrière en fer sur le devant, contenant grande galerie, vestibule, environ 12 chambres, chambre à bain, office, 2 citernes, écurie à 2 étages dans le fond du lot contenant remise pour voiture, mansarde pour avoine, etc. La maison est bien tapissée, a le gaz partout et est désignée par le No 7322 avenue St Charles.

La propriété est une des mieux situées sur l'avenue St Charles, près du Parc Audubon, le collège Tulane, entourée de superbes résidences et contiguë à la demeure de Peter Fabacher.

Beaucoup de place pour bâtir dans le fond du lot lequel a 253 pieds sur la rue Lowerline.

2° Deux lots avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district, désignés par les lettres Q et R de l'îlet 65 borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Hampson et Maple, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Dublin par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par les Nos 715 et 717 rue Dublin et comprennent une grande résidence et magasin à 2 étages en briques, contenant environ 12 chambres, etc. Bien située près du marché public.

3° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Septième District, îlet 140 borné par les rues Eagle, Oak, Monroe et Levée, mesurant 113 pieds de face à la rue Levée sur 75 pieds de face à la rue Eagle, 128 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Oak et 134 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du côté inférieur, avec lignes irrégulières dans le fond et composé du tout des lots 3, 4 et 5 et partie des lots 2 et 6. Cette propriété est bien située près de la Boulanderie Carrollton et certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1907, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Felix J. King, notaire, aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck, avocats.

9 mars—9 10 17 24 31—avr 7 9

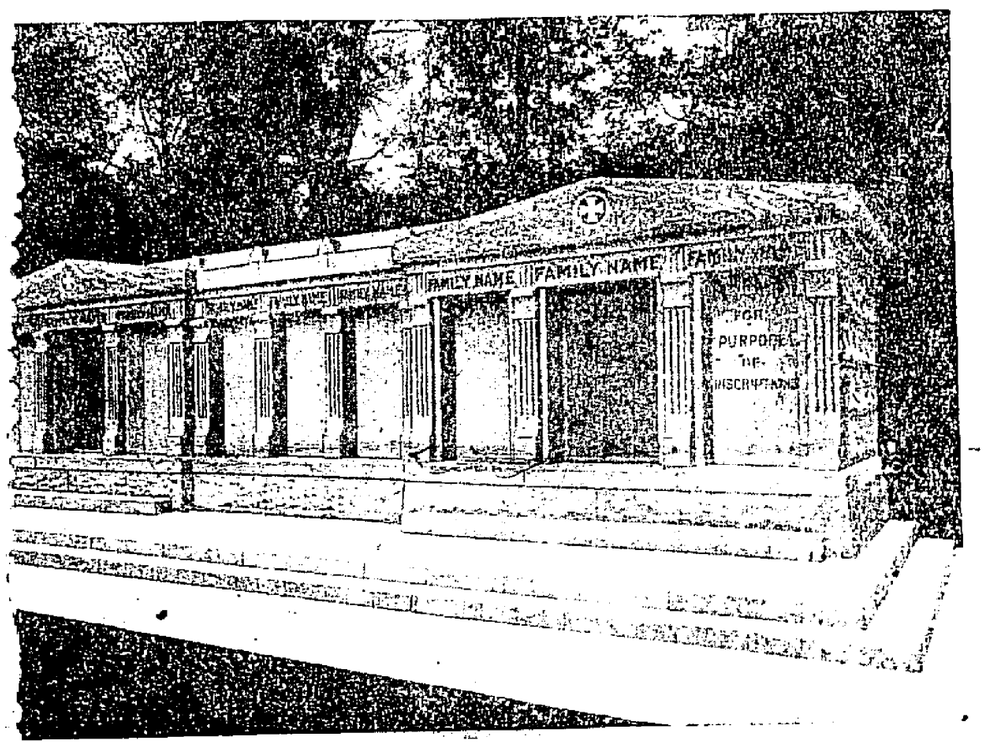

A VENDRE — Les caveaux dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont [illegible] au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Esplanade. Il en est qui ont une contenance de 12 grands [illegible] et d'autres de 6. Chacun est distinct des autres, et tous seront vendus séparément à des prix très [illegible]. S'adresser à **CHAS. A. ORLEANS, No 319 Rue Carondelet** ou au Gardien.

CHEMINS DE FER

L&N

POUR

Louisville et Retour

$19.25.

En raison de la GRANDE EXPOSITION LOUISVILLE du 14 mars au 30 le

Louisville and Nashville Railroad vend des Billets pour l'Aller et le Retour les

18, 19, 25 et 26 Mars

A un prix plus réduit que [illegible]

La limite pour le retour le 1er avril.

Pour plus amples renseignements adresser vous au

BUREAU DES BILLETS EN VILLE,
[illegible]
Main 4095

"Ozone Route"

EXCURSIONS

$1.00

POUR L'ALLER ET LE RETOUR

LES DIMANCHES ET MERCREDIS

[illegible]

POUR

Covington	Mend
[illegible]	Manchester
[illegible]	Richford
Madisonville	Lecco
St Tammany	Pleasant Grove
Fairview	

[illegible]

Les [illegible] 20 a m Arrivant à [illegible]
[illegible] 7 25 p m [illegible]
[illegible] Arrivant à la Nouvelle-Orléans à [illegible]

Les [illegible]

[illegible]

G. B. ACBURTIN, C. F. & P. A.

27—[illegible]

Q. & C. ROUTE

Changment de Tableau

PRENANT EFFET

Dimanche, 10 Février 1907

[illegible]

Le [illegible] Matin [illegible] A. M.

[illegible] comme [illegible] paravant.

BUREAU DES BILLETS,
211 rue St-Charles.

Illinois Central R. R.

Seule Ligne Ayant des Chars-Dortoirs Sans Changement

ENTRE LA

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-LOUIS

Deux Excellents Trains Journellement

Quitte N.-O.	10 a m	7 10 p m
Arrive St Louis	7 46 a m	5 45 p m
Arrive Memphis	11 10 a m	9 11 p m
Arrive Vicksburg	7 50 a m	5 45 p m
Arrive Jackson	11 50 a m	9 55 p m

Une Excellente Manière d'Aller à NEW YORK

INFORMEZ VOUS A L'Agent des Billets de l'Illinois Central A CE SUJET.

141 RUE ST-CHARLES

PHONE MAIN 3[illegible]

La Compagnie de Chemin de Fer Yazoo & Mississippi Valley

Départs Quotidiens	Bureau du Chemin 2 AVRIL 1905	Arrivée Quotidienne
No 8	Express de Memphis	No [illegible]
3:15 p m	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales.	[illegible]
No 22	Express de Jour (Local)	No [illegible]
7:00 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires	[illegible]
No 34	Bayou Sara Accommodation	[illegible]
6 p m		[illegible]
No 36		No [illegible]
7:00 p m.	Excursion Dimanche	[illegible]

BUREAU DES TICKETS.
ST-CHARLES ET COMMUN

JOHN A. SCOTT,
Assistant Gén. Agt. Pass.
A. J. McDOUGALL, D. P. A.,
Nouvelle Orléans

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villemeuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 139 rue Dauphine.

Petite bouteille..... 25c.
Grande " ..... 50c.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégante Résidence,

Vastes et superbes terrains,

ADMIRABLEMENT SITUÉS,

No 1240 rue Sixième

SUCCESSION DE HENRY M. NEILL.

No 80,387—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, le 11 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 6 mars 1907, de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'élégante résidence en bois à deux étages et mansarde, No 1240 rue Sixième coin Sud-Est de la rue Chestnut, retirée de la banquette, contenant grandes galeries, vestibule, salons à arches, salle à manger, office, cave, chambre extra, buanderie, chambre à bois et charbon au rez-de-chaussée; galeries, vestibule, huit chambres à coucher et chambre à bain au premier étage; grande chambre garnie dans la mansarde.

Le terrain est décrit comme deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 163, borné par les rues Camp, Chestnut, Sixième et Septième, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan fait par J. N. De Pouilly, architecte, le 6 septembre 1866, annexé pour référence à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 8me jour du même mois et année et mesurant chacun quarante pieds de face à la rue Sixième sur cent vingt sept pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Sixième.

Les terrains sont admirablement tracés en jardin et pelouse et offrent une attrayante apparence.

La résidence est commode et confortable et dans un excellent voisinage, offrant une belle vue des superbes terrains et bâtisses "Newcomb".

Condition—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans pour billets associalement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour enforcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes de 1907 pour être payées par l'acquéreur; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. I. Benoechaux, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Howe, Spencer & Co. Ltd., avocats.

10 mars—10 17 24 31—av 7 11

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 113. Nouvelle Orléans, Lne

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion pour Petit Speculateur,

Deux Lots du Troisième District pour Construire,

Rue Emily, entre Prosper et St Avid

Succession vacante de Noel Villard.

No 80,697—Cour Civile de District Div. E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 4 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 21 février 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les lots cinq et six, dans l'îlet No 16, et les dits lots mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Emily, entre les rues Prosper et St Avid, acquis le 23 février 1837, livre des transferts 21, folio 425.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 mars 3 10 17 24 31—av 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots dans le Quatrième District pour Construire.

Succession Vacante de Jean Baptiste Allard.

No 80,695, Cour Civile de District, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 28 mars 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 20 février 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Les lots 1 à 4 dans l'îlet borné par les rues Claiborne (ou St Avid), Emily (ou Manuel), Prosper et Convent; lot No 1 formant le coin des rues Emily et Claiborne, mesurant 31' 1" 2" à la rue Emily par 120' à la rue Claiborne, les lots Nos 2, 3 et 4 sont contigus et mesurant chacun 31' à la rue Emily par 120' entre lignes parallèles, acquise le 23 février 1837, livre de transferts 22, folio 413.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant, acte de vente pardevant E. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 fév—24—mars 3 10 17 24 28

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 26 MARS 1907.

Succession de John Davis et Missouri Masson, sa femme.

No 81,561—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division E.

Une Bâtisse en Bois à un Etage Sur Deux Lots de Terre.

No 832 RUE FLOOD.

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

PAR PETER GALLAGHER Encanteur Bureau 816 rue Commune—MARDI, le 26 mars 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E daté et signé le 19 février 1907, et à moi adressé dans l'affaire ci dessus intitulée:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de cette ville dans l'îlet No 224, borné par les rues Flood, Dauphine, Bourgogne et Andry. Lesdits lots sont désignés par les Nos 16 et 17 sur le plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 7 avril 1870, déposé en l'étude de A. Duralel, ancien notaire, comme plan No 41 du livre de plans No sept, et mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Flood par 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1907 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant Robert Lézier, notaire.

PETER GALLAGHER,
Encanteur.

Walter L. Gleason, Avocat.

23 fév—23 24—mars 3 10 17 24 26

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de succession.

Dix-huit beaux lots de terre, avec deux cottages simples, couverts en ardoises.

Dans la succession de Frederick Thiell.

No 81 340—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune — MARDI, le 26 mars 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 20 février 1907, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Dix-huit certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 185, maintenant l'îlet 1384, borné par les rues Arts, Law, Painters et Magistrate (maintenant N. Dorgenois) ces dits lots sont numérotés de six à vingt trois, tous inclusivement, et mesurant, en mesure américaine, comme suit, à savoir: les lots, Nos 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun trente deux (32) pieds de face à la rue Arts par une profondeur de cent vingt deux pieds huit pouces (122' 8") entre lignes égales et parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Law et Arts; les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Law par une profondeur de 150 pieds 11 pouces et 9 lignes entre lignes égales et parallèles; les lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Painters par une profondeur de 124 pieds et 8 pouces entre lignes égales et parallèles; le lot No 13 formant l'encoignure des rues Law et Painters, et le lot No 22 formant l'encoignure des rues Painters et Magistrat (maintenant N. Dorgenois); le lot No 23 mesurant 32 pieds de face à la rue Magistrat (maintenant N. Dorgenois) par une profondeur de 150 pieds 11 pouces et 9 lignes entre lignes égales et parallèles, le tout d'après le plan annexé à un acte de vente passé pardevant Geo. W. Dearing, notaire, le 2 octobre 1903.

Les améliorations sur cette propriété consistant de deux cottages simples couverts en ardoises avec 4 chambres chacun, dépendances, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1907, faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire.

John P. Sullivan et Arthur Landry, avocats.

23 fév—23 24—mars 3 10 17 24 26

Rapport Annuel DE LA

Indemnity Fire Insurance Company

De la Ville de New York.

Pour l'année finissant le 31 décembre 1906, publié conformément à l'acte 311 de l'Assemblée législative de l'Etat de la Louisiane, approuvée le 15 mars 1855.

Capital payé		$ 00 000 00
Actif		173 201 33
Passif, moins le capital et surplus		55 125 74
Primes reçues en Louisiane en 1906:		15 075 55
Sur feu	$5 691 96	
Sur mer		
Total		$ 5 691 96
Pertes payées en Louisiane en 1906:		
Sur feu	$1,024 61	
Sur mer		
Total		$ 1,024 61

Etat de la Louisiane,
Bureau du Secrétaire d'Etat
Département d'Assurances

Je, l'autorité soussigné, par le présent certifie que l'extrait ci-dessus est vrai et correct d'après le rapport assermenté de ladite Indemnité Fire Insurance Company de la ville de New York, enregistré en ce bureau dans les archives de ce bureau.

En témoignage de ma signature et du sceau au Bureau, ce 5me jour de février 1907.

EUGENE J. McHYNEY,
Assistant secrétaire d'Etat.
PETER GALLAGHER
Agent résidant.

20 fév—1 mois

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 2 avril 1907

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur, 1917 et 1921 rue Calliope,

Entre Dryades et Rempart.
Près des propriétés de l'Illinois Central et du Dépôt,

Cottage Simple de Choix, 2057 rue Poydras,

Entre les rues Johnson et Prieur
Vis à vis du Mississippi Valley Railroad.

George J. Monaghan et als vs John Lawrence Monaghan et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E. — No 79,293.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 2 avril 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 février 1907 par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent et sé dans le Premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le No 3, le lot lui mesurant trente (30) pieds, deux (2") lignes de face à la rue Poydras, par cent vingt (120) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les améliorations comprenant un joli cottage simple No 2057 rue Poydras.

2° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Howard (autrefois rue Delordé), les rues Calliope, Dryades et Rempart, désigné par le No Quatre, ledit lot de terre mesurant trente deux (32') pieds huit (8") pouces, deux (2") lignes de face à la rue Calliope sur soixante trois (63') pieds, onze (11") pouces et deux (2") lignes de profondeur.

Les améliorations comprenant la résidence double 1917 et 1921 rue Calliope.

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payables en un an portant intérêt à huit pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1907 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente pardevant Fred. Zingel, notaire aux frais de l'acquéreur.

1 mars—13 10 17 24 31—av 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de Thomas Lane.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,693 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat. 8 mars—8 12 17

Le conformateur Peyry

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nous [illegible] notre A[illegible] sous la direction de Monsieur [illegible] ville.

[illegible] dont [illegible] et [illegible] mises [illegible] faire exécuter [illegible] blissement de [illegible] sable même, ne se [illegible] coupes anciennes et [illegible].

Le "Conformateur Peyry" est le [illegible] du vingt c'est ce qu'il faut aux [illegible] et [illegible] aux modistes en robes et aux [illegible] qui deviennent [illegible] mêmes leurs vêtements.

Cette invention [illegible] n'est [illegible] et [illegible] de l'expérience, et [illegible] qui, ayant obtenu un succès et [illegible] [illegible] jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système [illegible] à la coupe des vêtements avec [illegible] de deux [illegible] aux mesures [illegible] personne et se conforme à toutes les [illegible] et lignes du [illegible] en le plaçant sur la personne même et prend le [illegible] du corps horizontalement et verticalement. Breveté en [illegible] à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est [illegible] universellement recommandé. Le système est expliqué [illegible] Il existe renfermant trois différents diagrammes et des [illegible] mes et les messieurs pourront à première vue en connaître les secrets, et quelques explications et un peu de pratique [illegible] maîtres de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de $[illegible] à [illegible] du journal l'ABEILLE qui se présentera [illegible] poste un coupon de l'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie [illegible] le système par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, Jean B. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 2004 avenue St-Charles, N. O. Lne.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.

Charbon — Charbon Pittsburg, Charbon Alabama, Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

337 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 82, 10.

Cour Succursale—coin des rues Chartres et Désiré

14 oct—☞

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Louise E. Ledet

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,989 — Division A — Attendu que Ferdinand A. Ledet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Louise E. Ledet, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait fait droit à ladite pétition — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier. — Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.

12 mars—12 1d 23

Succession de Louis Hernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 81,573 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Louis Hernandez, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — F. J. Dreyfous, A. D. Danziger, avocats. 13 mars—13 17 22

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

CHEMINS DE FER.

BILLETS DE COLONISTES POUR ALLER A LA CALIFORNIE

En vente tous les jours

Du 1er Mai au 30 AVRIL 1907 inclusivement via

SOUTHERN PACIFIC — SUNSET ROUTE

$30.00 de la Nouvelle Orléans.

Service double tous les jours.

Locomotives faisant usage de l'huile pour chauffer la machine.

Chars dortoirs Pullman d'excursion sur les deux trains tous les jours.

S'adresser au

BUREAU DES BILLETS EN VILLE,
227 RUE ST-CHARLES.
PHONE MAIN 4027.

1er sept—☞